

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Manche

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20230907-DCM2023-46-DE
Date de télétransmission : 11/09/2023
Date de réception préfecture : 11/09/2023

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : **Séance du 7 septembre 2023**
01/09/2023

Date d'affichage :
01/09/2023

Nombre de conseillers :

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois, le sept du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Étaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LEBIGOT Elodie, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry.

Étaient absents/excusés :

BILLET Anne (pouvoir donné à MABIRE Isabelle), DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), TRAVERS Rémy (pouvoir donné à CABART Ludovic).

Secrétaire de séance : MABIRE Isabelle

Délibération n°2023-46 : Révision de la grille tarifaire pour la location de La Halle 901

Depuis l'ouverture de La Halle 901, une grille de tarification est en place. A l'usage, il est apparu nécessaire d'y apporter des modifications.

Vous trouverez annexé à ce rapport la nouvelle grille de tarification qui vous ait proposé de voter.

Vu l'avis favorable de la commission finance,

L'assemblée, à l'unanimité :

- ACCEPTE les tarifs d'utilisation de la salle tel qu'annexés.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 7 septembre 2023.

Le Maire,



Daniel DENIS



TARIFS LA HALLE 901



DEMANDEUR	TARIF EN EUROS		
	Commune	Hors commune	
Groupes scolaires			
Spectacles et manifestations diverses	➤ 1 manifestation gratuite par an * Spectacle ou manifestation supplémentaire : 340 € + 30€ par heure de représentation	340 € * + 30€ par heure de représentation	
Répétitions	➤ 1 répétition gratuite dans le cadre du spectacle gratuit 30 € par répétition supplémentaire	30 € par répétition + 30 €/heure *	
Associations			
<i>Pour bénéficier du tarif commune, les associations doivent avoir leur siège social à Saint-Pierre-Église</i>			
Spectacles et manifestations diverses	Culturelles	➤ 1 manifestation gratuite par an ** Spectacle ou manifestation supplémentaire : 340 € + 30€ par heure de représentation	400 € * + 30€ par heure de représentation
	Autres	340 € * + 30€ par heure de représentation	
Répétitions	Culturelles	➤ 1 répétition gratuite dans le cadre du spectacle gratuit * Répétition supplémentaire : 30€	30 € par répétition + 30 €/heure *
	Autres	30 € par répétition	
Professionnels			
Spectacles et manifestations diverses	400 € + 30€ par heure de représentation *		
Répétitions	80 € par répétition + 30 €/heure *		
Résidences d'artistes (hors convention)			
Professionnel	Forfait 200 €/jour		
Amateur	Forfait 80 €/jour		
Location administrations et évènements privés			
Administrations (réunions diverses)	Gratuit *	Forfait 340 € *	
Spectacle pour un comité d'entreprise	450 € *	500 € *	
Conférences, séminaires ou réunions pour une entreprise privée journée entière	400 € *	500 € *	
Réunion pour entreprise privée demi-journée	200 € *	250 € *	

* Si nécessité d'avoir un technicien son : rajouter 340 € au prix annoncé

* L'agent SSIAP sera à la charge exclusive du pétitionnaire

Un chèque de caution "dommages" de 1 000 € et un chèque de caution "ménage" de 250 € sont exigés avant la mise à disposition de la salle.